



Editorial

Les saisonniers sont des salariés à part entière et non entièrement à part !

C'est les vacances et pourtant la droite, elle ne chôme pas et profite de la « trêve estivale » pour mettre en chantier sa politique capitaliste ultralibérale : cadeaux fiscaux aux riches (exemple 7,7 millions d'euros pour Lagardère), casse du droit de grève, augmentation du prix du tabac (+6%) et de l'essence, sans omettre se que nous reserve le gouvernement pour la rentrée : TVA -anti-sociale, franchise médicale.

C'est pour cela que nous, les Jeunes Communistes, restons mobilisés en ce mois d'août, malgré une chaleur écrasante et publions ce premier numéro qui je l'espère sera celui d'une longue série.

Nous envisageons L'Unità comme un outil supplémentaire pour diffuser notre pensée, mais aussi comme un relais des luttes qui sont et qui seront menées sur nos villes de Martigues, Port de Bouc, Istres et Fos sur Mer.

Jonathan DiRuocco



la situation sociale et salariale des saisonniers se dégrade et ce dans tous les domaines : emploi, salaires, conditions de travail, logement, santé, formation, indemnisation du chômage... Dans le même temps notre pays reste la première destination touristique mondiale et cet afflux de touristes génère des ressources financières pour les entreprises et le budget de l'Etat (7 % du PIB)

Nous interpellons le gouvernement sur l'urgence d'engager des négociations pour que les saisonniers soient reconnus à part entière dans leur travail et dans leur vie.

Les salaires des saisonniers sont inférieurs à ceux des permanents

La rémunération mensuelle nette moyenne des emplois saisonniers est de 27 % plus faible que celle des permanents. En fait les postes saisonniers sont souvent rémunérés au voisinage du Smic.



Cet écart s'explique en partie par une surreprésentation des emplois peu qualifiés ou des catégories socioprofessionnelles mal rémunérées. Au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, les permanents bénéficient d'une rémunération mensuelle moyenne plus importante.

(Suite page 2)



L'Actus en Bref

Cadeaux et privilèges pour les riches, merci la droite

L'UMP et le Nouveau Centre (ex UDF) ont voté le "paquet fiscal" qui permet aux riches de payer moins d'impôt, parallèlement le gouvernement a décidé de prélever une franchise médicale qui sanctionnera les plus modestes créant ainsi une santé à 2 vitesses.

«14 milliards étaient offerts en cadeau aux plus riches, tandis que 25 millions seulement allaient aux plus pauvres ! [...] Il sera même pris 1,5 milliard aux pauvres, avec les franchises médicales ! Chacun comprendra, dès lors, que le groupe GDR ne peut qu'être opposé à ce projet de loi »

Les députés Communistes ont voté contre.

La droite vote contre le droit de grève

les députés UMP et Nouveau Centre (ex UDF) ont voté le projet de loi sur le "service minimum" contre le droit de grève . Les députés communistes ont voté contre.

« Il est nécessaire de lutter contre votre projet politique, car vous avez en ligne de mire les régimes spéciaux de retraite, le CDI ou encore la protection sociale. Vous comptez aussi, s'agissant des transports, sur la poursuite de l'ouverture à la concurrence sur quelques créneaux juteux. »



Lisez l'Humanité

www.humanite.fr

**Ne jetez pas ce journal,
faites le circuler !**

25% des saisonniers travaillent au noir

Une partie en économie souterraine « gangrène » la problématique saisonnière car beaucoup de saisonniers ne sont pas déclarés par leur employeur. Ils travaillent donc au noir ou leurs heures sont dissimulées surtout en Hôtels Cafés Restaurants. Le chiffrage est donc impossible à déterminer et autorise tous les abus. Selon une enquête menée durant l'été 2000 auprès de 500 saisonniers, près de 25 % d'entre eux travaillaient sans contrat. Dans cette situation, les travailleurs se mettent réellement en danger. Ils prennent notamment le risque de ne pas toucher leur salaire à la fin du mois.

Malheureusement, les saisonniers n'ont pas toujours le choix, l'employeur décide de ne pas les déclarer – « c'est ça ou rien » - et les jeunes ne portent généralement pas plainte. Ils sont parfois contraints au travail non déclaré ou croient trouver un avantage à ne pas déclarer leurs revenus.

Pourtant, travailler au noir les prive de tout recours face à un employeur qui ne respecterait pas le droit du travail. De plus, en cas de « licenciement », ils ne peuvent faire valoir leurs droits aux indemnités. Les démarches auprès des organismes sociaux, nécessaires pour être réintégrés dans leurs droits en matière d'assurance maladie, chômage, retraite... sont autant de procédures longues, fastidieuses et, surtout, méconnues.

Les litiges peuvent aussi porter sur le nombre d'heures travaillées. On demande aux saisonniers d'être très disponibles, mais les contrats ne précisent pas toujours le nombre d'heures à effectuer. De son côté, l'employeur entretient généralement le flou sur la question. Les saisonniers découvrent souvent trop tard qu'il manque 5 ou 6 heures par semaine à leur salaire. Ajoutez à cela le non-respect des journées de récupération et des horaires de travail totalement incohérents : un serveur peut être amené à travailler de 11 heures à 15 heures puis de 18 heures à 2 heures du matin et cela, 7 jours sur 7. Dans ces conditions, il devient difficile de reprendre son souffle. La fatigue accumulée **augmente les risques d'accident, d'autant que la médecine du travail est quasiment absente des secteurs qui emploient des saisonniers.**

Les propositions revendicatives du MJCF

- **L'élaboration d'un statut des salariés saisonniers** et pluriactifs dans le cadre d'un statut du travail salarié intégrant une **véritable sécurité sociale professionnelle**.

- La saisonnalité doit être clairement définie en terme de durée minimale et maximale de 8 mois.

- Le **contrat de travail doit inclure la garantie d'ouverture de droits comme le chômage** total ou partiel et comporter une clause automatique de reconduction pour les saisons suivantes.

- **Application des garanties collectives** dont ils relèvent (formation, qualification, rémunération, ancienneté accumulée par les saisons...).

- **Païement intégral des heures supplémentaires** effectuées.

- **Ouverture au droit à une réelle protection sociale** avec une caisse unique ou pivot pour un seul régime de protection sociale.

- **L'accès à une médecine du travail par site**.

- **Renforcement des moyens de l'Inspection du travail** pour faire respecter la réglementation en vigueur.

- **L'accès à des conditions de logement décentes et accessibles, la gratuité des transports**, du logement au lieu de travail pour tous les saisonniers.

- **La reconnaissance des droits syndicaux**, inclus dans le Code du travail, les conventions collectives, des moyens en locaux et matériels permettant de mener une activité syndicale pour la défense des droits des salariés saisonniers.



Les Français décrivent le travail comme du stress

"Stress" est pour 75% des Français le mot qui décrit le mieux la façon dont les gens vivent leur emploi, selon un sondage TNS Sofres. Plusieurs suicides se sont produits sur des lieux de travail ces derniers mois, dont six dans le groupe PSA Peugeot Citroën.

Invités à choisir le mot qui, selon eux, décrit le mieux la manière "dont les gens vivent leur travail", les personnes sondées citent également "intérêt" (39%), "corvée" (28%), "ennui" et "plaisir" (les deux à 18%), selon ce sondage publié dans l'hebdomadaire "Pèlerin". (Suite page 4)

L'Actus Locale



Exposition collective :

« Il y a 90 ans le soleil se levait à l'Est ».

L'Association :

L'association Jeunes et Culture 13 est une association loi 1901 (à but non lucratif) faite par des jeunes pour les jeunes. Comme l'indique ses statuts, elle se donne comme but « d'organiser et de soutenir des événements artistiques, festifs ou de réflexion de nature à promouvoir la culture populaire chez les jeunes de l'ensemble des Bouches du Rhône ».

L'Exposition :

A l'approche du 90ème anniversaire de la Révolution d'Octobre, l'association Jeunes et Culture 13 a décidé de promouvoir le travail des jeunes artistes du département en les questionnant sur le thème : « Il y a 90 ans le soleil se levait à l'Est ».

Les conditions de participation:

Il s'agira pour les jeunes artistes de livrer un point de vue contemporain sur cet événement majeur du XXème siècle, ses conséquences dans le monde, ses répercussions sur la France, ses perspectives pour l'avenir. L'enjeu sera de contourner l'écueil de la pensée unique et de questionner la démarche d'écriture de l'histoire par le vainqueur, afin d'approfondir la liberté de création et les possibilités infinies de réflexion sur ce thème. Il est entendu que les créations pourront aborder un seul aspect de la problématique. Tous les modes d'expression artistique sont sollicités, la diversité des angles d'approche enrichissant le « tout » formé par l'exposition collective. L'exposition se tiendra fin 2007 dans un lieu qui reste à définir en rapport avec le nombre de participants et la nature de leur production. Les jeunes artistes doivent s'inscrire au plus tôt et indiquer si possible quel type d'œuvre sera présenté.

Pour toute précision, ne pas hésiter à écrire

jeunesetculture13@hotmail.fr

Parmi les problèmes qui semblent les plus difficiles à supporter dans le travail "l'incertitude face à l'avenir professionnel" arrive en tête avec 54%, suivi du "manque de reconnaissance" (45%), de "la surcharge de travail" (36%), des "conditions de travail" (36%) ou encore des "relations avec la hiérarchie" (27%).

Les personnes sondées estiment à une forte majorité (61%) que les conditions de travail se sont dégradées en France ces dernières années et sont 53% à considérer que dans leur entourage et au travail "beaucoup plus" de gens souffrent du stress.

Travailler plus voudraient-ils ? pour gagner plus? ou faire gagner plus a quelques requins de la finances?



**« Fête pour un Monde Meilleur »
8 et 9 septembre 2007 au jardin du PRIEURE à Martigues**

Pour la quatrième année consécutive, se déroule au « jardin du Prieuré » à Martigues, la grande fête populaire « Fête pour un Monde Meilleur ».

Une fois de plus ce sera l'occasion de créer ou resserrer les liens qui unissent toutes les personnes qui veulent que demain rime avec justice sociale et liberté!

Conviviale et festive, laissant toute sa place aux débats et riche d'un programme varié, cette fête est l'évènement majeur de la rentrée, un véritable carrefour d'échanges pour les organisations de progrès qui y participent : PCF, MJCF, CGT, Secours Populaire, etc.

Durant tout un week-end vous pourrez assister et participer à des activités, aussi nombreuses que variées, qui vous seront proposées sur le site de la fête : concerts, débats, expos photos, jeux pour enfants, restauration, tout cela accompagné par une animation permanente sur les stands.

Pour nous, Jeunes Communistes, cette fête est le rendez-vous à ne pas manquer pour préparer une rentrée qui s'annonce chargée en luttes.

Pour faire mentir ceux qui voudraient endormir nos consciences citoyennes, nous vous attendons nombreux les 8 et 9 septembre au Jardin du Prieuré, quartier Ferrières à Martigues.

Que se soit pour vous amuser, débattre, s'exprimer, n'oubliez pas que cette fête est avant tout la votre.

**Fête de L'Humanité à Istres
Dimanche 23 septembre au Domaine de Sulauze à Istres**

Les Communistes d'Istres et de Fos sont heureux de vous accueillir Dimanche 23 septembre 2007 dès 11h au domaine de Sulauze (sur la vieille route de Miramas, après le petit pont) pour la fête locale de l'Humanité. Repas, animation musicale et débats ponctureront cette journée.

**Fête de
l'Humanité
14 . 15 . 16
septembre 2007**

**Rejoignez le
Mouvement des
Jeunes Communistes
(MJCF)**

MJCF 2, Place du Colonel Fabien
75019 Paris
www.jeunes-communistes.org



HASTA LA VICTORIA SIEMPRE

